

Communiqué de presse du 7 mai 2014

Non à la tromperie que représente l'«Arrêté fédéral concernant les soins médicaux de base» – le comité d'opposition prend position

Pas de médecine «aux pieds nus» pour la Suisse hautement développée – ne réduisons pas notre système de médecine de famille!

L'exemple de la Suède au verso illustre de manière pertinente à quoi on aurait à faire!

Nous exigeons des médias qu'ils rompent enfin le silence et mettent ce projet de votation à l'ordre du jour!

Le contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative populaire «Oui à la médecine de famille» affaiblit, voire supprime l'activité à responsabilité du médecin de famille. Cela ne correspond nullement à la volonté des 200'000 citoyens ayant soutenu l'initiative par leur signature afin de garantir un nombre suffisant de médecins de famille en Suisse, également à l'avenir.

Pourquoi?

- Avec les modèles de soins prévus, la santé publique suisse hautement développée serait affaiblie et le médecin de famille, tel qu'il existe actuellement, disparaîtrait.
- Dans le cadre des «soins médicaux de base» prévus, le patient serait pris en charge par une équipe interprofessionnelle dont feraient partie également des catégories professionnelles non médicales; le libre choix du médecin et l'accès direct au médecin de famille ne seraient plus garantis. De faux diagnostics, des examens médicaux imprécis et des diagnostics retardés dans les cabinets et les hôpitaux en résulteraient. En outre, cela augmenterait les coûts de la santé.
- Le contre-projet concernant les soins médicaux de base représente un pas décisif vers une nationalisation de la santé publique. Le fait que la Confédération veuille prescrire le niveau des salaires dans le domaine de la médecine de famille ouvre une brèche dangereuse et représente une rupture éclatante avec notre ordre économique. Vouloir prescrire le salaire d'une seule catégorie professionnelle représente, dans un Etat libéral, un dérapage incroyable.
- Cet article constitutionnel serait la base pour la mise en œuvre du document de stratégie «Santé2020» du conseiller fédéral *Berset*. Il s'agit là de l'introduction d'une médecine aux pieds nus selon les conceptions de l'OCDE et de l'OMS, qui ont été développées, il y a des décennies déjà, pour les pays en voie de développement.
- Etant donné que ce contre-projet sera précurseur de toute une série de projets de loi hautement problématiques, il est d'autant plus important de le rejeter: à savoir la Loi fédérale sur les professions médicales, la Loi fédérale sur les professions de la santé, le Dossier électronique du patient et les institutions qui décideront, selon le principe utilitariste, de l'utilité des traitements et des soins à octroyer aux patients.
- Tous ces projets de loi vont à l'encontre d'une santé publique organisée de manière fédéraliste; davantage de centralisme et de concentration du pouvoir résulteraient. L'OFSP aurait alors une emprise directe sur chaque cabinet médical ainsi que sur l'éthique et la dignité humaine.

Vu l'excellence incontestée de nos soins médicaux actuels, cet article constitutionnel est de la pure folie!

Comité – Non à l'«Arrêté fédéral concernant les soins médicaux de base»

D^r Dominique Baettig, ancien conseiller national; Alexander Baumann, ancien conseiller national; D^r Manfred Birchler; Toni Bortoluzzi, conseiller national; Roland Rino Büchel, conseiller national; D^r Angelo Cannova; D^r Rudolf Ehmann; Sebastian Frehner, conseiller national; Andrea Geissbühler, conseillère nationale; D^r Gerhard Hauser; Verena Herzog, conseillère nationale; D^r Rainer Hoffmann; Prof. D^r David Holzmann; D^r Armin Jucker; D^r Heidi Jucker; D^r Viviane Kaiser; D^r Urs Kayser; Lisa Leisi; D^r Susanne Lippmann-Rieder; Toni Niederberger, entrepreneur; Guy Parmelin, conseiller national; D^r Ermanno Pavesi; Nadja Pieren, conseillère nationale; Lukas Reimann, conseiller national; D^r Elisabeth Reinle; Jean-François Rime, conseiller national; René Roca, historien; D^r Carlo Schlatter; Ulrich Schlüer, ancien conseiller national et rédacteur en chef de «Schweizerzeit»; Pirmin Schwander, conseiller national; D^r Wolfgang Steinke; Daniel Trappitsch; Erika Vögeli, rédactrice en chef de «Zeit-Fragen»; Prof. D^r Hanspeter Wagner; Hansruedi Wandfluh, conseiller national; D^r Gabriela Wirth Barben; D^r Walter Zimmerli; D^r Wolf Zimmerli.

Contact: Guy Parmelin, CN: 079 400 26 89; Toni Bortoluzzi, NR: 079 348 80 43;

Thomas Kaiser: 079 403 31 56; D^r Susanne Lippmann Rieder: 079 631 27 33;

Lukas Reimann, CN: 078 648 14 41

<http://www.nein-zum-bundesbeschluss-ueber-die-medizinische-grundversorgung.ch>

Lettre de lecteur au sujet de «l'Arrêté fédéral concernant les soins médicaux de base»

Il y a environ un an, j'ai vécu une expérience très douloureuse concernant ma sœur, décédée en Suède d'un cancer du poumon dans un processus lent et cruel. Outre sa dépendance à la nicotine, elle a été victime du système de santé scandinave dont le conseiller fédéral Berset voudrait nous gratifier en proposant son «paquet trompeur» que représente *l'Arrêté fédéral concernant les soins médicaux de base*.

En Scandinavie, le système dit «*Gatekeeper*» est largement utilisé dans le domaine de la santé. C'est le personnel soignant qui reçoit les patients et qui décide si ceux-ci sont présentés au médecin ou pas. Une fois cet obstacle franchi, le médecin généraliste décide si le patient a le droit de consulter un médecin spécialisé ou pas. Pour ma sœur, cela a mené à la situation que pendant plusieurs mois, on a diagnostiqué faussement une pneumonie, traitée sans succès avec divers antibiotiques. Après le personnel soignant, le médecin généraliste a également omis pendant des mois de faire faire des examens approfondis chez un pneumologue, jusqu'à ce qu'il soit finalement trop tard. Son cancer s'était tellement disséminé qu'il n'était plus opérable. Depuis le faux diagnostic de pneumonie jusqu'au diagnostic correct, sept mois se sont écoulés, bien que ma sœur fût, depuis un certain temps déjà, si faible que je n'arrivais presque pas à la comprendre au téléphone.

Dans son message concernant cette modification constitutionnelle (!), le conseiller fédéral Berset déclare: «C'est pourquoi on devrait y intégrer encore d'autres modèles généraux, ou au cas par cas à l'avenir, par exemple pour la première consultation, le tri et le traitement des patients, incluant d'autres professionnels de la médecine de base.» (p. 6967) Dans une étude intitulée «*Nouveaux modèles de soins pour la médecine de premier recours*» l'OFSP recommande le modèle scandinave. Suite à mon expérience douloureuse, je ne peux qu'avertir qu'il faut bien se garder d'accepter en votation ce paquet trompeur appelé «*soins médicaux de base*». Je recommande par contre vivement de créer davantage de places d'étude pour les médecins de famille, un modèle suisse qui a fait ses preuves.

Georg Koch, 9507 Stettfurt